

Plan d'action de la CGC 2021

Préambule

La Conférence des services cantonaux de la géoinformation et du cadastre (CGC) est une conférence des offices de la Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP). Elle encourage la collaboration, coordonne l'accomplissement des tâches des cantons dans le domaine de la géoinformation et harmonise entre eux les intérêts supérieurs des cantons en lien avec la géoinformation et le cadastre.

Mandat de prestations de la DTAP

La DTAP assume la responsabilité politique de la coordination des cantons dans le domaine de la géoinformation. C'est au moyen d'un mandat de prestations que la DTAP a confié les tâches suivantes à la CGC dans le cadre de la mise en œuvre de la loi fédérale sur la géoinformation (LGéo, RS 510.62) et de la création de l'infrastructure nationale de données géographiques (INDG):

1. **Coordination en matière de géoinformation:**

Coordonner et approfondir la collaboration entre les services spécialisés des cantons et les conférences intercantionales spécialisées dans le domaine de la géoinformation, en y intégrant l'union des villes suisses et l'association des communes.

2. **Harmonisation et mise à disposition de géodonnées de base:**

Coordonner et encourager l'harmonisation, la mise à disposition et l'utilisation de géodonnées de base relevant du droit fédéral et du droit cantonal.

3. **Mise en place et exploitation de l'INDG:**

Coordonner et encourager la mise en place et l'exploitation de l'INDG en collaboration avec la Confédération, les communes et des tiers en utilisant des géodonnées conservées de manière décentralisée.

Accord de prestations sur les «moyens dédiés à l'INDG»

En complément du mandat de prestations de la DTAP, la CGC a conclu un accord de prestations avec swisstopo, dans le cadre des «moyens dédiés à l'INDG» de l'Office fédéral de topographie, afin de pouvoir initier, accompagner et diriger des projets relatifs à la mise en place et à la poursuite du développement de l'INDG

Contenus du plan d'action

Le présent plan d'action répertorie et concrétise les activités de la CGC liées à des projets qui entrent dans le cadre du mandat de prestations de la DTAP, de l'accord de prestations conclu avec swisstopo et des tâches principales incombant à une conférence comme elle. La liste s'appuie sur les cinq domaines thématiques de la CGC (organisation, géocoordination, géodonnées de référence, géoinfrastructure et géofuture).

Le plan d'action est actualisé tous les ans, revu par la commission d'accompagnement Géoinformation, puis adopté par la DTAP dans le cadre du processus budgétaire. Des informations supplémentaires

concernant les responsabilités, les besoins en ressources, les tâches opérationnelles récurrentes et les échéances sont consignées dans un document interne de la CGC consacré à la gestion des tâches.

1. Organisation de la CGC

| N° | Désignation | Période |
|--------------------|---|---------|
| 1 | Lignes directrices de la CGC pour les années 2021 à 2025 | 2021 |
| Situation initiale | La CCGEO et CadastreSuisse ont fusionné le 1 ^{er} janvier 2021 pour former la CGC (Conférence des services cantonaux de la géoinformation et du cadastre). Avec la fusion, ce sont deux conférences aux cultures différentes qui se réunissent, chacune ayant sa propre vision, stratégie, organisation et communication. | |
| Objectif | Pour que tous les membres puissent s'identifier à la nouvelle conférence, la direction dans laquelle la nouvelle organisation va se développer (vision) ainsi que les moyens et les voies retenus pour atteindre les objectifs fixés (stratégie) doivent susciter l'adhésion de tous. L'organisation doit par ailleurs être claire et la communication bien définie. Les lignes directrices formulées définissent donc parfaitement l'orientation de la CGC et la poursuite de son développement. | |
| Coordination avec | Cantons Direction de la DTAP | |
| Mesures pour 2021 | Un groupe de travail interne au comité est chargé d'élaborer les lignes directrices de la CGC. Elles font l'objet d'une consultation parmi les membres de la CGC. Elaboration du nouveau site Internet de la CGC. | |
| Financement | Mandat de prestations de la DTAP Contributions des membres de la CGC | |

| N° | Désignation | Période |
|--------------------|--|-----------|
| 2 | Mesures issues de la stratégie suisse pour la géoinformation | 2021-2024 |
| Situation initiale | Le Conseil fédéral et la Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP) ont adopté la «stratégie suisse pour la géoinformation». Ils y expliquent comment ils souhaitent interconnecter des géoinformations actuelles et fiables et les rendre facilement accessibles à tous. La vision intitulée <i>Des géodonnées à la connaissance: des informations géolocalisées et interconnectées pour la Suisse</i> définit la direction dans laquelle la communauté de la géoinformation doit désormais se développer. La consolidation en cours de l'infrastructure nationale de données géographiques va ainsi se poursuivre. Elle doit évoluer vers une plateforme collaborative de coproduction et de partage de données. La plateforme permet et accélère alors l'émergence de nouvelles connaissances utiles relatives à nos lieux de vie. Les grandes directions des activités futures en matière de géoinformation sont définies au sein de sept champs d'action. | |
| Objectif | Un plan d'action comprenant des objectifs de mise en œuvre et des mesures est établi avec des spécialistes issus de tous les niveaux de l'administration. C'est un instrument de planification évolutif servant à la mise en œuvre de la stratégie. | |

| | |
|-------------------|--|
| Coordination avec | Organe de coordination de la géoinformation au niveau fédéral (GCS) Coordination, services et informations géographiques (COSIG) de swisstopo DTAP |
| Mesures pour 2021 | Participation active à l'élaboration du plan d'action sous la direction du GCS. |
| Financement | Mandat de prestations de la DTAP Moyens dédiés à l'INDG |

2. Géocoordination

| N° | Désignation | Période |
|--------------------|---|-----------|
| 3 | Partenaire fort de la stratégie «Suisse numérique» | 2019-2022 |
| Situation initiale | Avec la stratégie «Suisse numérique», le Conseil fédéral a tracé une perspective importante. La CGC est incluse dans cinq des actions du plan qui l'accompagne et y joue un rôle actif. Même si elle n'a pas participé à l'élaboration de la stratégie et du plan d'action, la CGC soutient pleinement les actions mentionnées. Elle peut par ailleurs faire profiter d'autres projets de passage au numérique de son expérience et leur apporter des contributions importantes. | |
| Objectif | Les conférences spécialisées directement concernées étant intégrées au processus, la CGC apporte sa longue expérience et son savoir-faire dans le contexte interfédéral de la transformation numérique et contribue à la faire avancer via des projets phares. | |
| Coordination avec | swisstopo DTAP Conférences spécialisées | |
| Mesures pour 2021 | Soutien apporté au plan d'action «Suisse numérique», notamment pour les actions où la CGC (resp. la CCGEO et CadastreSuisse) est explicitement citée. Il s'agit entre autres de la mise en place d'une organisation nationale de pilotage de l'INDG. Soutien à d'autres projets phares, pour autant que les ressources le permettent. | |
| Financement | Mandat de prestations de la DTAP | |

| N° | Désignation | Période |
|--------------------|--|-----------|
| 4 | Programme de mise en œuvre IV (2019-2022) | 2019-2022 |
| Situation initiale | Le présent programme IV (2019-2022) a été défini sur la base du plan de mise en œuvre de la CGC. <ul style="list-style-type: none"> - Nappes souterraines (ID 139.1) - Inventaire des prélèvements d'eau existants (ID 140.1, 140.2) - Planification et rapports relatifs à l'assainissement des centrales hydro-électriques (ID 192.1) - Surfaces d'assolement (ID 68.1) - Zones réservées (ID 76.1) | |
| Objectif | Mise à disposition dans les délais impartis, contrôlée et assurée dans la durée des géodonnées de base désignées via geodienst.ch. Chacun des jeux de géodonnées de base concernés est placé sous la responsabilité d'un canton donné. | |

| | |
|-------------------|--|
| Coordination avec | Cantons responsables (assumant un rôle directeur) COSIG Offices spécialisés compétents de la Confédération Conférences cantonales spécialisées compétentes |
| Mesures pour 2021 | Accompagner et clore les travaux du canton responsable (Genève). Assister les cantons pour l'intégration et la mise à disposition des géodonnées de base via geodienste.ch. |
| Financement | Mandat de prestations de la DTAP Contributions de soutien des offices spécialisés compétents de la Confédération |

| N° | Désignation | Période |
|--------------------|---|-----------|
| 5 | Programme de mise en œuvre V (2020-2023) | 2020-2023 |
| Situation initiale | Le présent programme V (2020-2023) a été défini sur la base du plan de mise en œuvre de la CGC. <ul style="list-style-type: none"> - Espace réservé aux eaux (ID 190.1) - Planification de la revitalisation des cours d'eau (ID 191.1) - Planification de la revitalisation des rives lacustres (ID 191.2) - Sécurité de l'approvisionnement en électricité: Zone de desserte (ID 183.1) - Planification communale de l'évacuation des eaux PGEE (ID 129.1) - Banque de données des stations d'épuration (ARA-DB) (ID 134.5) | |
| Objectif | Mise à disposition dans les délais impartis, contrôlée et assurée dans la durée des géodonnées de base désignées via geodienste.ch. Chacun des jeux de géodonnées de base concernés est placé sous la responsabilité d'un canton donné. | |
| Coordination avec | Cantons responsables (assumant un rôle directeur) COSIG Offices spécialisés compétents de la Confédération Conférences cantonales spécialisées compétentes | |
| Mesures pour 2021 | Initialiser et accompagner les travaux des cantons responsables. Assister les cantons pour l'intégration et la mise à disposition des géodonnées de base via geodienste.ch. | |
| Financement | Mandat de prestations de la DTAP Contributions de soutien des offices spécialisés compétents de la Confédération | |

3. Géodonnées de référence

| N° | Désignation | Période |
|--------------------|---|-----------|
| 6 | Plan de mesures de la MO pour les années 2020 à 2023 | 2021-2023 |
| Situation initiale | C'est sur la base de la stratégie de la mensuration officielle pour les années 2020 à 2023 que 14 paquets de mesures avec des compétences différentes ont été créés suivant trois axes principaux (degrés d'urgence). On distingue trois compétences différentes: les mesures du ressort de la Confédération, celles du ressort de la Confédération et des cantons et celles relevant des seuls cantons. Sur le plan thématique, cela va de la couverture territoriale complète de la mensuration officielle au standard fédéral MO93 jusqu'à la planification de géoinformations en 3D en passant par l'introduction de DM.flex. | |

| | |
|-------------------|---|
| Objectif | Détermination des mesures relevant de la responsabilité de la CGC et de celles auxquelles elle collabore sous la direction d'un service fédéral. |
| Coordination avec | Office fédéral de topographie swisstopo Office fédéral chargé du droit du registre foncier et du droit foncier (OFRF) |
| Mesures pour 2021 | Incombant au comité: définition du plan directeur avec swisstopo Incombant au comité et aux membres: mise en place de quelques groupes de travail et lancement de leurs travaux. |
| Financement | Assuré par les domaines cantonaux spécialisés Mandat de prestations de la DTAP (pour le soutien administratif) |

| N° | Désignation | Période |
|--------------------|--|-----------|
| 7 | Plan de mesures du cadastre RDPPF pour les années 2020 à 2023 | 2021-2023 |
| Situation initiale | C'est sur la base de la stratégie du cadastre RDPPF pour les années 2020 à 2023 que 13 paquets de mesures avec des compétences différentes ont été créés suivant trois axes principaux (degrés d'urgence). On distingue trois compétences différentes: les mesures du ressort de la Confédération, celles du ressort de la Confédération et des cantons et celles relevant des seuls cantons. Sur le plan thématique, cela va de la couverture territoriale complète pour les thèmes RDPPF relevant du droit fédéral jusqu'à l'évaluation d'autres thèmes prévus pour la période 2024-2027, en passant par l'extension des thèmes RDPPF (6). | |
| Objectif | Déterminer les mesures relevant de la responsabilité de la CGC et celles auxquelles elle collabore sous la direction d'un service fédéral. | |
| Coordination avec | Office fédéral de topographie swisstopo | |
| Mesures pour 2021 | Définition du rôle de la CGC Définition du plan directeur avec swisstopo | |
| Financement | Assuré par les domaines cantonaux spécialisés Mandat de prestations de la DTAP (pour le soutien administratif) Projets prioritaires de swisstopo | |

| N° | Désignation | Période |
|--------------------|--|-----------|
| 8 | MGDM Points fixes 2 et FPDS 2 | 2021-2022 |
| Situation initiale | swisstopo a décidé d'arrêter le service de données sur les points fixes (FPDS) en février 2022. Les points fixes géodésiques constituent cependant un jeu de données de référence important et les cantons sont très désireux de pouvoir continuer à gérer et à publier leurs points fixes 2 (PFP2 et PFA2) de manière standardisée, homogène et historisée dans une application spécialisée développée une seule fois. C'est pourquoi il s'agit de vérifier si geodienste.ch peut constituer un service de saisie approprié dans l'optique de cette application spécialisée. Il faut pour cela disposer d'un modèle de géodonnées minimal (MGDM) pour les points fixes 2 en INTERLIS 2.4, limité aux attributs essentiels des PF2. | |
| Objectif | Application spécialisée cantonale standardisée pour la gestion et l'historisation de ses PF2 | |

| | |
|-------------------|---|
| Coordination avec | OIG Berne (mandat INDG) Office fédéral de topographie swisstopo |
| Mesures pour 2021 | Communication portant sur l'intérêt de tous les cantons, frais de développement et d'exploitation compris Réception du concept ainsi que du mandat INDG Développement d'un MGDM conforme à DM.flex Mise en œuvre et introduction en accord avec le mandat INDG (aussi en 2022) |
| Financement | Assuré par les domaines cantonaux spécialisés Moyens dédiés à l'INDG |

4. Géoinfrastructure

| N° | Désignation | Période |
|--------------------|--|---------|
| 9 | INDG: clarifier les flux de données et les compétences avec COSIG | 2021 |
| Situation initiale | L'harmonisation, l'agrégation et la mise à disposition de géodonnées de base relevant du droit fédéral dont la compétence est attribuée aux cantons donnent lieu à des discussions récurrentes entre la CGC et COSIG portant sur leurs compétences respectives. La responsabilité des géodonnées de base relevant du droit fédéral mises à disposition, harmonisées et agrégées n'est pas régie de façon définitive. | |
| Objectif | Les tâches, les compétences et les responsabilités dans le cadre de la mise à disposition des géodonnées de base selon la LGéo sont clarifiées avec COSIG et bien spécifiées. | |
| Coordination avec | COSIG Offices spécialisés compétents de la Confédération | |
| Mesures pour 2021 | Mise en place d'un groupe de travail et élaboration d'un document avec une compréhension commune des tâches, des compétences et des responsabilités en matière de flux de données. Saisie comme mesure dans la stratégie suisse pour la géoinformation. | |
| Financement | Mandat de prestations de la DTAP Moyens dédiés à l'INDG | |

| N° | Désignation | Période |
|--------------------|--|-----------|
| 10 | Marketing et communication de geodienste.ch: mise en œuvre | 2020-2021 |
| Situation initiale | geodienste.ch comprend les géodonnées de base relevant du droit fédéral dont la compétence est attribuée aux cantons. Il faut communiquer sur cette offre de géodonnées pour la commercialiser. Il s'agit d'informer les clients potentiels des possibilités offertes par geodienste.ch. | |
| Objectif | Les mesures figurant dans le concept de communication intégrant des mesures pour la plateforme de géodonnées geodienste.ch pour les années 2020 et 2021 ont été mises en œuvre et la réalisation des objectifs a été contrôlée. | |
| Coordination avec | Direction de la DTAP COSIG, GCS | |
| Mesures pour 2021 | Poursuite de la mise en œuvre des mesures des phases 1 «Bases» et 2 «Communication interne» et lancement de la phase 3 «Communication externe» conformément au concept de communication pour la plateforme geodienste.ch et aux mesures prévues. | |

| | |
|-------------|----------------------------------|
| Financement | Mandat de prestations de la DTAP |
|-------------|----------------------------------|

| N° | Désignation | Période |
|--------------------|---|-----------|
| 11 | Données tramées (raster) sur geodienste.ch | 2020-2021 |
| Situation initiale | La stratégie 2017 – 2020 de geodienste.ch se focalise sur l’offre de géodonnées de base des classes II et III qui sont des données vectorielles. Les données tramées sont prises en compte de manière implicite dans la vision de la stratégie de geodienste.ch (au sens de la mise en œuvre des classes IV + V). Ce qui manque aujourd’hui, c’est un service central d’obtention de données tramées dont la compétence est attribuée aux cantons. Les bases permettant de combler cette lacune sont exposées dans le concept élaboré, intitulé «Données tramées (raster) sur geodienste.ch». | |
| Objectif | Les cantons peuvent proposer des géoservices pour des données tramées cantonales ou communales via geodienste.ch. | |
| Coordination avec | Cantons swisstopo | |
| Mesures pour 2021 | Le prototype issu du projet pilote est mis en service dans le respect du concept existant. La possibilité de mettre des orthophotos à disposition sur geodienste.ch est mise en œuvre en premier lieu. | |
| Financement | Le financement (prestation de base ou supplémentaire) doit être envisagé jeu de données par jeu de données. La mise en œuvre des orthophotos est réalisée comme une prestation de base (mandat de prestations de la DTAP), conformément au «Rapport sur le modèle de financement de geodienste.ch», dans le cadre proposé (WMS). Prestations supplémentaires: contributions des cantons aux projets | |

| N° | Désignation | Période |
|--------------------|--|-----------|
| 12 | Projets résultant de moyens dédiés à l’INDG | 2020-2023 |
| Situation initiale | A partir de 2019, un montant de 3 millions de francs, dédié à l’INDG, est disponible tous les ans dans le budget global de swisstopo, sans limitation de durée. Une convention a été conclue entre swisstopo, la CCGEO et CadastreSuisse pour affecter les moyens dédiés à l’INDG à des projets. La CGC dépose des demandes pour les projets d’intérêt pour elle dans le cadre des moyens dédiés à l’INDG et en assure l’exécution. Informations complémentaires: https://www.geo.admin.ch/fr/geo-admin-ch/mandat-de-prestations/moyens-dedies-indg.html | |
| Objectif | Les projets définis et approuvés dans le cadre des moyens dédiés à l’INDG, relevant de la compétence de la CGC ou auxquels elle participe, sont achevés. De nouveaux projets possibles sont examinés, demandés et initialisés le cas échéant. | |
| Coordination avec | COSIG Cantons | |
| Mesures pour 2021 | Mise en œuvre et clôture du projet «Cadastre des conduites sur geodienste.ch». Les cantons peuvent proposer des données et des services du cadastre des conduites fondés sur le modèle actuel de la société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA). L’offre constitue ainsi une base centrale pour la poursuite de la mise en œuvre du projet national de «cadastre des conduites Suisse» (CCCH) de la Confédération. | |

| | |
|-------------|--|
| | Examen et initialisation éventuelle d'un nouveau projet «Prototype de portail d'accès à l'INDG». Le portail doit référencer les composantes principales disponibles de l'INDG (exemples: géoportails, plateformes de géodonnées, cadastres, applications, métacatalogues), permettre de les trouver facilement et intégrer des informations complémentaires importantes. |
| Financement | Accord de prestations avec swisstopo Moyens dédiés à l'INDG |

| N° | Désignation | Période |
|--------------------|--|-----------|
| 13 | Extensions fonctionnelles de geodonnees-de-base.ch | 2020-2024 |
| Situation initiale | Les catalogues de géodonnées de base de la Confédération, des cantons et des communes sont réunis et rendus accessibles à tous dans l'application geodonnees-de-base.ch. Les besoins des parties prenantes doivent être recueillis et le développement de l'application doit se poursuivre de façon ciblée. | |
| Objectif | Les communes, les cantons et la Confédération peuvent gérer simplement leurs catalogues de géodonnées de base dans une application, les importer/interconnecter et les enrichir par des informations supplémentaires à des fins de contrôle. Les clients accèdent simplement à des informations à jour sur les géodonnées de base. | |
| Coordination avec | COSIG Commission d'accompagnement Géoinformation Cantons | |
| Mesures pour 2021 | Réunir le Change Board de geodonnees-de-base.ch. Recueillir les exigences pour la version 1.1 auprès des parties prenantes, les consolider et confier des mandats pour la poursuite du développement. | |
| Financement | Mandat de prestations de la DTAP Moyens dédiés à l'INDG | |

| N° | Désignation | Période |
|--------------------|--|-----------|
| 14 | Extension de geodienst.ch | 2021-2025 |
| Situation initiale | La stratégie de geodienst.ch pour les années 2017 à 2020 est à présent dépassée. Le développement de la stratégie 2025 de geodienst.ch a été lancé au milieu de l'année 2020. Un projet des objectifs stratégiques a été discuté avec les membres lors du workshop de la CCGEO en novembre 2020. La stratégie doit être finalisée et approuvée en 2021, l'exploitation et la poursuite du développement de geodienst.ch devant être garanties. | |
| Objectif | L'exploitation et la poursuite du développement de geodienst.ch sont garanties conformément à la stratégie 2025 de geodienst.ch. | |
| Coordination avec | DTAP Cantons COSIG | |
| Mesures pour 2021 | Finalisation et approbation de la stratégie 2025 de geodienst.ch. Planification évolutive et mise en œuvre des mesures stratégiques. | |
| Financement | Mandat de prestations de la DTAP | |

5. Géofuture

| N° | Désignation | Période |
|--------------------|--|-----------|
| 15 | GEOBim | 2021-2022 |
| Situation initiale | Actuellement le BIM prend son essor en Suisse dans le monde du bâtiment et des infrastructures; les données géographiques des SIG cantonaux doivent pouvoir être utilisées en mode BIM par les acteurs de la construction, pour l'urbanisme, les permis de construire et les chantiers. Les données des maquettes venant du BIM doivent pouvoir enrichir les données des SIG et permettre la création des jumeaux numériques de notre territoire. | |
| Objectif | <ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser et assurer la gouvernance du GeoBIM en Suisse pour les administrations cantonales et partenariats avec les acteurs principaux dans le domaine. 2. Participer à la normalisation du GéoBIM 3. Développer les algorithmes entre les données SIG vers l'IFC et IFC vers SIG pour les administrations cantonales et geodienst.ch. 4. Positionner les cantons comme fournisseurs officiels de données territoriales en IFC. 5. Accompagner les cantons partenaires à la prise en main des concepts du GéoBIM et de ses cas d'usage. 6. Emettre des recommandations pour faciliter le lien entre les modèles SIG pour les jeux de données d'intérêts fédéral et cantonal | |
| Coordination avec | Une coordination est nécessaire entre la CH (swisstopo), Bâtir digital suisse (BdS), IGS et les écoles de formation (ETH, FH). | |
| Mesures pour 2021 | <p>Gouvernance/Organisation : avoir mis en place une gouvernance du GéoBIM avec les acteurs du domaine (Steuergruppe GeoBIM, renforcé)</p> <p>Bases légales : rendre attentifs les acteurs juridiques des impacts du BIM sur la législation.</p> <p>Normalisation/standardisation : participer aux groupe de travail Building smart suisse pour le GéoBIM; être un acteur reconnu.</p> <p>Données : proposer un 1er lot d'algorithme pour servir des données SIG en IFC (parcelles, terrain, bâtiment).</p> <p>Plateforme technologique : rien en 2021. En 2022 étude pour introduire une interface GeoBIM pour geodienst.ch.</p> <p>Formation/Recherche : établir les contacts avec les écoles en matière de GéoBIM; la CGC est reconnue comme acteur important dans le domaine du GéoBIM et participe aux projets de recherche dans le domaine.</p> <p>Communication: informer de manière régulière les cantons des développements sur le GeoBIM; informer ses partenaires, s'informer auprès d'eux.</p> | |
| Financement | Contributions propres des cantons intéressés Moyens dédiés à l'INDG | |